

4,1 p. 100 l'emploi et de 2 p. 100 la R-D dans l'industrie canadienne des médicaments pour usage humain. En réduisant de 12 mois ces délais, on doublerait en fait ces gains. Facteur éventuellement plus important, par contre, la réduction des délais de mise en marché augmenterait la disponibilité des nouveaux médicaments pour les Canadiens, réduirait les coûts des soins de santé et améliorerait la qualité de vie des Canadiens. Le principal obstacle, constatent les auteurs, serait la reddition de comptes dans le système.

Au chapitre suivant, ce sont Beaulieu et Emery qui posent la question de savoir s'il y a des avantages à attendre d'une plus grande diversification géographique du commerce du Canada, particulièrement des exportations. Nous l'avons vu, même avant l'ALE Canada-États-Unis, les exportateurs canadiens dépendaient lourdement du marché américain. Cette dépendance, comme il fallait s'y attendre, s'est accrue après l'accord, atteignant un sommet de 87 p. 100 des exportations canadiennes de marchandises destinées aux États-Unis en 2000. Les auteurs, tout en faisant remarquer que certains risques augmentent en raison de cette concentration, particulièrement ceux découlant du pouvoir économique national, par exemple le commerce, la politique monétaire et financière nationale, les États-Unis, en fait, ne constituent pas un marché unique. Il s'agit plutôt de plus de 300 millions de consommateurs individuels, de nombreux ordres différents de gouvernement, aux intérêts et objectifs multiples et distincts. Facteur plus important, peut-être, font remarquer les auteurs, le commerce entre le Canada et les États-Unis est la somme de nombreux agents individuels prenant eux-mêmes leurs propres décisions d'exportation, d'investissement et de consommation.

Ainsi, Beaulieu et Emery se demandent si, grâce à certaines activités de coordination, il serait possible d'avantager encore plus les Canadiens par une diversification du commerce. Plus précisément, ils cherchent à savoir si les revenus au Canada fluctuent davantage par suite de la concentration accrue des exportations vers les États-Unis et, en outre, si une plus grande diversification du profil des exportations permettrait de réduire la variabilité des revenus au Canada. Dans l'un et l'autre cas, ils arrivent à la conclusion que la dépendance accrue à l'égard des États-Unis en tant que marché d'exportation n'a pas accentué l'instabilité des revenus et qu'il ne serait pas possible de réduire les taux actuels d'instabilité par une plus grande diversification géographique des marchés d'exportation. En outre, constatent-ils, l'histoire montre que les politiques visant à diversifier le commerce ne fonctionnent tout simplement pas et qu'en interférant avec le système de marché, on peut provoquer une baisse des revenus pour les Canadiens sans obtenir d'effet appréciable sur la stabilité des revenus.

Kunimoto et Sawchuk étudient la question des règles d'origine et les avantages éventuels de règles moins contraignantes pour l'ALENA. Ils font ressortir que les règles d'origine de l'ALENA sont les plus restrictives de tous les grands accords de libre-échange et que, par conséquent, les rendre moins contraignantes pourrait générer des avantages non négligeables. Les règles d'origine sont un élément nécessaire au fonctionnement de tout accord commercial préférentiel, car elles font en sorte que les avantages de l'accord retombent sur ses membres et offrent aux parties signataires la capacité de maintenir des droits différents à l'endroit des non-membres (par opposition à un tarif externe commun et à une union douanière de fait). Le coût d'application des règles d'origine peut